

15 jan 2021 -17:24

Appartient à Conseil des ministres du 15 janvier 2021

Avenant à l'accord-cadre relatif à l'équipement de base pour la police

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un avenant à l'accord-cadre relatif à l'acquisition d'un système de commande, d'entreposage et de distribution de l'équipement de base au profit de la police intégrée.

L'avenant concerne la première prolongation du marché et vise à combler la période entre la fin du marché actuel (1er février 2021) et la préparation et l'attribution du nouveau marché.

L'avenant prolonge le contrat actuel pour une année complète. La nouvelle date de fin sera donc le 1er février 2022.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole (FR)
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be

Sofie Demeyer
Porte-parole (NL)
+32 474 87 03 77
sofie.demeyer@ibz.fgov.be